Timon lepidus (Daudin, 1802) Lézard ocellé

Classe des Reptiles Ordre des Sauriens Famille des Lacertidés



Le Lézard ocellé est le plus grand lézard d'Europe. C'est une espèce diurne et terricole qui affectionne les zones chaudes bien exposées où il aime à s'ensoleiller de longs moments. C'est un excellent grimpeur qui est très à l'aise dans les milieux rocheux. En cas de fuite, et selon la proximité immédiate d'un arbre, il n'hésitera pas à l'escalader avec rapidité pour v trouver refuge. Le plus souvent il regagne une anfractuosité, une grosse pierre, un amas rocheux, un terrier ou une galerie qui lui servent d'abri et dont il ne s'éloigne guère.

Il hiverne de la fin septembre à début octobre jusqu'à la mi-mars. La période de reproduction, qui débute en avril-mai et se termine à la fin juin, est précédée par des combats territoriaux entres mâles. Une fois les couples formés, le mâle étreint avec beaucoup d'énergie et de ténacité sa femelle lors de l'accouplement. De la mai-juin à début juillet, 6 à 20 œufs seront pondus par la femelle et déposés dans un terrier, sous une grosse pierre, du bois mort ou dans un sol meuble. Les jeunes naissent en septembre-octobre après 3 mois d'incubation environ.

Il se nourrit le plus souvent de gros insectes, surtout de coléoptères, de vers, d'escargots mais aussi de fruits. Opportuniste, il peut élargir son spectre alimentaire en consommant de petits vertébrés tels que des oisillons, des micromammifères ainsi que des œufs, mais ceci dans de petites proportions.

Habitat

On le rencontre dans plusieurs types d'habitats xérophiles ouverts à semi-ouverts, les steppes semi-arides, les zones sableuses, les dunes littorales, les landes pâturées, les garriques et maquis buissonneux, les oliveraies, les amanderaies et autres cultures sèches, les terrains rocailleux, les éboulis, les pentes rocheuses bien exposées en plaine et en moyenne montagne.

Distribution géographique

Sud-ouest de l'Europe, Portugal, Espagne, sud de la France, nord-ouest de l'Italie et nordouest de l'Afrique. En France de la façade atlantique jusqu'à l'île d'Oléron au nord et de la côte méditerranéenne des Pyrénées orientales jusqu'au Alpes-Maritimes, en passant par le Languedoc-Roussillon, le sud du Massif central et la Provence. Depuis le bord de mer jusqu'à plus de 1350 m dans les Alpes-Maritimes. Le Lézard ocellé est absent de Corse.



Cartographie: Marc CHEYLAN & Philippe GENIEZ

Statut zoogéographique

Espèce d'affinité méditerranéenne.

Statut

Espèce protégée en France par la loi, article 3 de l'arrêté du 23 avril 2007. Elle est inscrite à l'annexe II de la Convention de Berne et classée dans les « espèces vulnérables » de la Liste rouge des amphibiens et reptiles de France. Elle est inscrite comme « espèce déterminante » des ZNIEFF en PACA; elle est de plus inscrite depuis 1996 au plan national d'action amphibiens et reptiles du Ministère de l'environnement.

Etat des populations sur le site

Le Lézard ocellé a été observé à l'intérieur la future RBDM de l'Estérel et sur ses limites immédiates, 12 individus de l'adulte au juvénile sur 8 sites différents : le Col des Replats, à Massacon, le Pic du Perthus Occidental, la Prison, le Rocher de Saint-Barthélemy, le Ravin du Grenouillet, la Maison forestière du Gratadis et le Gratadis.